

Conseil municipal du 9 juin 2016

Etaient présents :

Monsieur le Maire : Stéphane Arnaud

Mme Caroline Allard, Mme Muriel Alis, Mme Christine Briffa, Mr Jérôme Cleyet, Mme Françoise Di Fraja, Madame Adélaïde Doco, Mme Florence Lefèvre, Mme Joëlle Mainetti, Mme Lotte Michel, Mr Serge Jacolin, Mr Jean-Guy Marengo, Mme Nicole Poch, Mr Hervé Ripert.

Etait absent non excusés : Mr Nicolas Souchon.

Etaient excusés : Mr. François Deboom qui a donné procuration à Mr Ripert.

Mr Risso Bernard qui a donné procuration à Mr Arnaud.

Mme Luce Favreau qui a donné procuration à Mme Mainetti.

Mr Laloyaux qui a donné procuration à Mme Alis.

Secrétaire de séance : Mme Adélaïde Doco assistée de Mr Stéphane Oddone, secrétaire général.

Le quorum étant atteint, Mr Stéphane Arnaud déclare la séance ouverte à 19h10.

Fonds de concours et aides financières apportées à la commune

Le maire annonce que l'intercommunalité Provence Verdon va verser un fond de concours de 55 000€ sur des projets d'investissement et d'équipement au titre de l'année 2016.

« C'est une aide substantielle que l'intercommunalité verse aux communes, dont le montant, est proportionnel au nombre d'habitants » précise le maire, ravi d'appartenir à Provence Verdon.

Le maire rappelle que le taux de subventionnement (aide financière apportée à la commune) des projets communaux s'est lui aussi considérablement amélioré dès la première année du mandat, passant de 26% à 66%.

Cette amélioration ajoutée à notre capacité à épargner nous permet de ne pas augmenter l'imposition locale, ce qui représente un des grands axes de la municipalité actuelle.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Acquisition du terrain de Monsieur Brémond

Les élus ont décidé d'acheter à Monsieur Brémond une parcelle de 3 hectares sur les berges de l'Argens pour un montant de 11 000€.

Ce terrain permettra de découvrir notre patrimoine naturel lié à la présence de l'eau, et découvrir la partie Amont du fleuve Argens sur lequel on pourra se promener en barque conformément au projet environnemental de la municipalité.

Il est ensuite procédé au vote pour l'acquisition de ce terrain.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Adhésion au contrat centre de gestion du Var

Il s'agit d'une proposition du centre d'adhésion à la Société SOFAXIS ALLIANZ qui permet à la mairie d'être remboursée à la hauteur de la moitié du salaire d'agents en congés maladie. Il est effectivement très intéressant de se donner les moyens de récupérer cette somme.

Il est ensuite procédé au vote pour le renouvellement de ce contrat.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Création d'une régie communale service assainissement

Autre sujet abordé, la mise en régie du service assainissement.

« On va économiser au moins 25 000€ » annonce le maire précisant que seule l'électromécanique des pompes de relevage serait sous-traitée.

Si la commune est liée à un prestataire pour l'eau jusqu'en 2022, la délégation de service public de l'assainissement arrive à son terme, d'où le choix des élus de ne pas la renouveler.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Le maire a clôturé la séance en présentant le programme des festivités à venir dont la nouveauté : « les vendredis de l'été », de petits concerts gratuits chaque semaine sur l'espace piéton nouvellement créé entre la place de la mairie et les commerces.

La séance est levée à 20heures.

La secrétaire de séance

Adélaïde DOCO